



## Informations sur saisie mobilier avec enfant à charge

Par **akangele**, le **07/06/2015** à **11:11**

Bonjour

Vous pouvez M aide voilà j ai reçu un courrier de huissier trésor public carrêter il doit faire une saisie de meuble pour un montant DE 3175 EUROS ET J AI UNE FILLE DE 3MOIS  
Vous pouvez M éclairé sachant que je en congé parental et que je touche 544uros  
très cordialement  
akangele

Par **cocotte1003**, le **07/06/2015** à **11:31**

Bonjour, prenez vite contact avec le trésor public pour trouvera un arrangement amiable afin de régler votre dette. Un échéancier raisonnable auquel vous devrez impérativement vous tenir. Une saisie des meubles est tout à fait possible, d'huissier fera un inventaire de vos biens qui ne sont pas de nécessité première comme télé, ordi, salle à manger, vélo, voiture....., cordialement

Par **akangele**, le **08/06/2015** à **13:58**

Bonjour

Je viens d'aller aux impôts pour trouver une solution pour régler ma dette la personne que j'ai vu ma dis d'attendre la réponse du conciliateur du fisc pour trouver une solution, ensuite j'ai eu l'huissier Au tel ce matin j'ai pris rendez-vous avec celui-ci pour un rdv demain à 9h30 pour trouver une solution qd je lui est dis que je suis en congé parental et que je touche 544euros il a vite changé de discours est ce qu'il a le droit de refuser mon échéancier que lui est proposer très cordialement

Aakangle